

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
de la cohésion des territoires

Secrétariat général

Direction des ressources humaines

Arrêté du 19 décembre 2023

portant inscription au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'ingénieur des travaux publics de l'État hors classe au titre de l'année 2024

NOR : TREK2333603A

(Texte non paru au journal officiel)

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-631 du 30 mai 2005 portant statut particulier du corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat ;

Vu le décret n° 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires ;

Vu les lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions du MTE, MCTRCT et MM en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2024 ;

Arrête

Article 1^{er}

Les vingt-et-un agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement à l'échelon spécial du grade d'ingénieur des travaux publics de l'État hors classe au titre de l'année 2024 :

M.	AVRIL	(Philippe)
M.	BAUER	(Jean-Luc)
M.	DEBOSSCHER	(Michel)
M.	DEHEINA	(Karim)
Mme	DOMECQ	(Christine)

M.	DUMORTIER	(Dominique)
M.	DUZELIER	(Michel)
M.	HAUCHECORNE	(Benoît)
M.	JAN	(Didier)
Mme	LAGRANGE	(Véronique)
M.	LEFRANC	(Philippe)
M.	MATYKOWSKI	(Xavier)
M.	MOULIN	(Lionel)
M.	MOULINET	(Jean-Marc)
M.	RUNSER	(Daniel)
M.	SION	(Christophe)
M.	SPIETH	(Pierre)
M.	TARDELLI	(Maurice)
M.	TESSIER	(Christian)
Mme	CHAHINE	(Marianne)
Mme	ARILLA	(Ghislaine)

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait, le 19 décembre 2023

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur des ressources humaines

Jacques CLEMENT